



Esch-sur-Alzette, le 9 décembre 2022

Ministère de la Culture

12 DEC. 2022

N° courant: _____

Ministère de la Culture
 a.m. de Madame la Ministre Sam TANSON
 4, boulevard Roosevelt
 L-2450 Luxembourg

Concerne : Adhésion de la Ville d'Esch-sur-Alzette à la Charte de Déontologie pour les structures culturelles

Madame la Ministre,

Par la présente, nous avons de l'honneur de vous informer que la Ville d'Esch-sur-Alzette entend adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture. Cette adhésion vaut pour les services communaux ainsi que pour toutes les institutions culturelles gérées par la Ville d'Esch-sur-Alzette, et notamment pour la *Escher Bibliothék*, pour le Conservatoire municipal ainsi que pour le *Escher Theater*.

Par cette adhésion, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre profond respect.



Jean-Paul ESPEN
 Secrétaire Général



Georges MISCHO
 Député-Maire